



M E S U R E D E R E M P L A C E M E N T D E B I O T O P E

COMPENSATION DE LA CORRECTION DE LA ROUTE CANTONALE 247 CHEVENEZ

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

- Déplacement du tracé de la RC 247 dans le cadre de la construction de l'A16
- Destruction de milieux naturels tels que haies, prairies maigres et verger
- Mesure de remplacement des biotopes détruits

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Aménagement de haies arbustives et d'une grande haie multistratifiée
- Mise en place de prairies fleuries
- Aménagement de structures favorables à la petite faune telles que tas de branches et murgier
- Plantation d'arbres fruitiers et d'un arbre d'avenue

NATURE DES PRESTATIONS BIOTEC

- Etablissement des projets d'ouvrage et d'exécution
- Appel d'offre et direction des travaux
- Appui au bureau de génie civil pour la déconstruction de l'ancienne route
- Organisation et suivi des travaux d'entretien

EXÉCUTION DES TRAVAUX

2018 - 2019

MONTANT DES TRAVAUX

30'000 CHF

MAÎTRE D'OUVRAGE

Service des infrastructures
Section des constructions routières (JU)



① Etat avant déconstruction de l'ancienne route cantonale

② Aménagement d'une haie multistratifiée et semis d'une prairie fleurie

③ Aménagement de murgier avec "nurserie" favorable aux mustélidés

④ Aménagement des tas de branches avec "nurserie" favorable aux mustélidés

⑤ Etat après déconstruction de l'ancienne route cantonale

